

COMPTE RENDU DU CDAS DU 14 SEPTEMBRE 2023

Dans le prolongement du groupe de travail du 07-09-2023, ce CDAS s'est déroulé sans aucune déclaration liminaire.

Après approbation du PV du 31 mars 2023, et désignation de la Secrétaire du CDAS (Solidaires), l'ordre du jour a été le suivant.

⇒ **Compte Rendu Annuel 2022 d'Activité de la Délégation Départementale de l'Action Sociale**



En l'absence de l'Assistante sociale sur Pau, et le non-remplacement de notre collègue sur Bayonne, ce compte-rendu n'appelle de notre part, pour l'instant, aucun commentaire.

⇒ **Point sur les Crédits Actions Locales 2023**

La population dans le 64 se décompose ainsi : 1200 actifs pour 2505 retraités et 620 enfants.
Le code de la route a eu du succès (30 jeunes inscrits). La sortie retraités à Artouste du 18 septembre 2023 recense 112 participants.
Pour le Noël sur Salies, 197 enfants sont inscrits et 92 sont non-inscrits ont commandé des jouets.
Le spectacle est Fantasia. Les bénévoles seront présents, reste à « délivrer le Père Noël volontaire des nécessités de service ».
La sortie au Fururoscope est programmée.
La sortie du Puy du Fou a donné lieu à débat. La déléguée nous a communiqué les prix 585 €/adulte et 289€ /enfant sur 3 jours et avant intervention du CDAS. 45 collègues pourraient s'y inscrire.
Concernant les dates, la délégation s'orienterait vers le mois de juin 2024 et le samedi, dimanche et lundi. Le prix peut paraître élevé. Certains membres du Cdas ont eu l'occasion de s'y rendre et affirment que le spectacle est magnifique.
Rappelons également qu'en fin d'année 2022 l'ensemble des membres du Cdas souhaitaient de « beaux voyages » après la période Covid. La déléguée à l'action sociale n'a fait que « répondre à la commande », nous l'en remercions au passage et de façon générale pour son investissement.
Il n'y aura pas de concours de dessins afin de ne pas mettre en concurrence les enfants.
Les retraités ne pourront plus bénéficier des chèques vacances à compter du 01-10-2023.

⇒ **Point sur la restauration**

La déléguée précise qu'il n'y a plus de convention de restauration avec le CH de Bayonne. Cependant le personnel de la Trésorerie est autorisé à y prendre le repas. Elle précise que le repas est à un prix inférieur à celui conventionné avec une « impossibilité technique » de faire apparaître la subvention sur les factures. Un changement de logiciel est prévu pour 2024. Pour autant, FO interpelle le Président en faisant remarquer que les agents ne disposent pas des mêmes prestations que dans les autres restaurants. Ils ne peuvent pas prétendre à des repas complets, ce qui relativise toute comparaison de prix. FO fait remarquer que 8 collègues sont susceptibles de prendre leurs repas, et qu'il est anormal que la subvention n'apparaisse pas.
Le Président promet de faire un point.
Les représentants FO relancent l'idée d'un conventionnement avec le Mess.

La déléguée précise par ailleurs, qu'il a été demandé aux associations de Biarritz et d'Oloron un changement de l'objet social, puisqu'il n'y a plus de restauration.
Le matériel fera l'objet d'une vente, les invendus feront l'objet de dons.

Sur Bayonne, l'armoire froide a plus de 20 ans. La déléguée précise que le changement est conditionné à la climatisation du local. Autre problème relevé par la déléguée qui s'est rendue sur place, le dispositif d'extraction ne fonctionne plus depuis 2021.

Le Président semble découvrir la situation. Pour autant, l'ancienne équipe gestionnaire de l'association, avait semble-t-il fait remonter bon nombre de problèmes, et face à l'inertie de l'administration, avait fini par jeter l'éponge. Espérons que cette fois-ci tous les problèmes seront pris en compte par la direction locale.

La déléguée précise que pour Pau, il n'y aura qu'une armoire froide car cet équipement de 10159 € a pris la totalité du budget.

Il n'y a pas de budget pour les coins repas. Il conviendra d'attendre janvier 2024 pour faire les demandes et attendre les arbitrages budgétaires.

⇒ **Point sur les prestations ministérielles et interministérielles**



Pas de remarques particulières sur ce point.

Nous vous engageons à consulter le site de la FGF FO qui rappelle les textes et propose un guide des prestations interministérielles.

<https://www.fo-fonctionnaires.fr/documentation/conditions-de-travail/action-sociale-interministerielle/prestations-action-sociale-2022.html>

Retrouvez toutes les informations utiles sur notre site : <https://www.fo-dgfip-sd.fr/064/>

Les représentant(e)s FO-Finances64 au CDAS :

Emmanuelle Aubin (FO-Dgfip 64) Titulaire

Nathalie Sabathe (FO Douanes 64) Titulaire *excusée*

Jean Bernet (FO-Dgfip 64) Suppléant